

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > DOCTORAT > SOUTENANCES > THÈSES SOUTENUES

Thèse soutenue par Mme Solenne HORTALA - Sous la direction de M. Jérôme JULIEN

LE 8 DÉCEMBRE 2017

14h30
Arsenal
Salle des thèses

Intitulé de la thèse : "Les obiter dicta de la Cour de cassation. Etude de la jurisprudence civile".

L'Institut de Droit Privé a le plaisir de vous informer que Mme Solenne HORTALA, doctorante sous la direction de M. Jérôme JULIEN a soutenu **avec succès** sa thèse et a obtenu le doctorat sur le sujet suivant : "Les obiter dicta de la Cour de cassation. Etude de la jurisprudence civile".